



@Groupe_MACSF
@Preventionrout

Communiqué de presse
17 avril 2018

Près de 50% des médecins manquent d'informations sur la prévention du risque routier

L'association Prévention routière, avec le soutien de la MACSF, sensibilise les professionnels de santé sur les risques de la conduite pour les patients

A travers la publication d'une étude et d'une brochure, l'association Prévention Routière, avec le soutien de la MACSF, sensibilise les professionnels de santé¹ pour prévenir les patients conducteurs des accidents de la route.

L'étude : le rôle des professionnels de santé est essentiel en matière de prévention routière envers leurs patients

L'association Prévention routière, avec le soutien de la MACSF, publie les résultats d'une étude menée auprès des professionnels de santé, sociétaires MACSF, sur la diffusion des messages de prévention routière auprès des patients.

Cette étude démontre notamment que 77% des praticiens interrogés pensent avoir un rôle à jouer en matière de prévention routière. Si 94% d'entre eux évoquent les risques de la conduite automobile face à un patient dont la pathologie ou le traitement est susceptible d'altérer les facultés à conduire, près de la moitié des professionnels de santé regrettent le manque d'information (45%) et de formation (54%) sur cette problématique. Pour ces professionnels, la somnolence, les addictions et les troubles de la vision sont les trois cas les plus cités pour lesquels il leur paraît indispensable d'informer les patients sur les risques de la conduite automobile et les bons gestes à adopter.

Informier et conseiller les patients

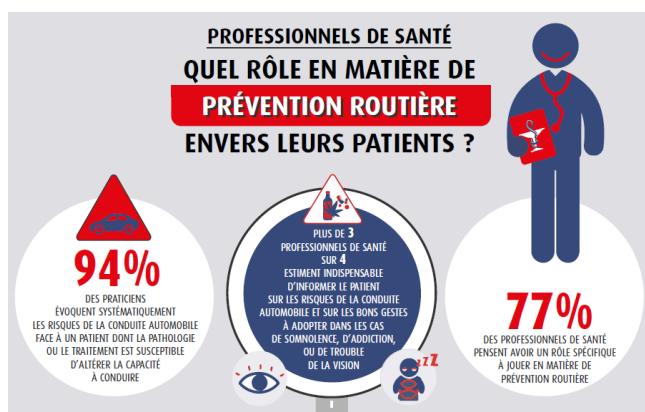
Pour les professionnels de santé, il est légitime d'informer les patients sur les différents risques de la conduite liés à leur pathologie ou à leur traitement (97%), mais aussi sur la nécessité d'adapter leur conduite à leurs capacités (93%).

Seuls 42% des professionnels de santé sont conscients que leur responsabilité peut être engagée lors d'un d'accident causé par l'un de leurs patients dont la pathologie ou le traitement est susceptible d'altérer la capacité à conduire. Par ailleurs, ils ne sont que 38% à formuler des recommandations par écrit.

¹ Etude « Prévention Routière », menée par la MACSF et l'association Prévention Routière, réalisée en février 2018 en France auprès de 578 professionnels de santé (médecins, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes...) sociétaires MACSF.

Selon le Docteur Thierry Houselstein, Directeur médical MACSF, « les professionnels de santé sont un maillon essentiel dans la sensibilisation des patients à l'impact de certaines pathologies, addictions, traitements ou états de santé particulier sur la conduite. De plus, ce sont eux qui sont les plus à mêmes de sensibiliser et informer les patients. Ils ont indiscutablement un rôle de santé publique et de prévention à jouer. D'ailleurs, 71% des praticiens considèrent logiquement qu'ils ne sont pas légitimes pour interdire la conduite, leur préoccupation étant avant tout le conseil et la prévention. Pour une majorité de praticiens interrogés, les conseils de prévention routière doivent être délivrés en priorité par les professionnels de santé, suivis par les médecins professionnels agréés et les associations et organismes de prévention et sécurité routières ».

Un rôle sous-estimé par 38% des sages-femmes, qui pensent ne pas avoir de rôle à jouer dans la transmission des messages de prévention routière, alors qu'elles sont à même de partager des conseils aux femmes enceintes et aux parents sur l'installation des jeunes enfants en voiture.



[Retrouvez le communiqué de presse et l'infographie.](#)

La brochure pour présenter aux professionnels de santé les risques liés à la conduite



En complément de cette étude, l'association Prévention routière, avec le soutien de la MACSF, diffuseront également une brochure disponible en ligne, destinée aux professionnels de santé. [Ces conseils sont également disponibles sous forme de fiches pratiques sur le site de la MACSF.](#)

« L'objectif est de faciliter le dialogue entre les professionnels de santé et leurs patients sur les sujets de la conduite. 21 fiches thématiques présentent ainsi les pathologies ou les traitements impactant la conduite, la manière d'aborder certains aspects médicaux, des rappels simples de la réglementation et des recommandations pour l'information des patients conducteurs. » Charles Mercier-Guyon, médecin, secrétaire du Conseil Médical de l'association Prévention Routière. Cette brochure a été rédigée par le Conseil Médical de l'association Prévention Routière, avec l'aide de médecins agréés pour l'évaluation de l'aptitude des conducteurs et d'experts.

A propos du groupe MACSF

Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus de 80 ans, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie plus de 1 555 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros en 2016. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure aujourd'hui 950 052 sociétaires pour les risques privés comme pour les risques professionnels des membres des professions de santé libéraux ou hospitaliers.

A propos de l'association Prévention Routière

Créée en 1949, l'association Prévention Routière est reconnue d'utilité publique en 1955. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents, la sensibilisation et l'information du grand public et la formation continue des conducteurs (salariés des entreprises, conducteurs seniors). Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière.

Le réseau implanté sur tout le territoire national de l'association Prévention Routière et ses 1 500 bénévoles permettent de mener, chaque année, des milliers d'actions locales, pour sensibiliser les usagers de tous les âges et milieux aux risques de la circulation. Avec près de 100 000 adhérents et donateurs, elle est aujourd'hui l'une des principales associations loi 1901 de France.

Le Conseil Médical de l'association Prévention Routière rassemble des experts réunis pour guider les orientations santé de l'association. Il est présidé par le Professeur Damien LEGER et se compose de 10 membres. [Retrouvez les membres du Conseil Médical.](#)

CONTACTS PRESSE

MACSF

Annie Cohen - 01 71 23 83 69 / 06 71 01 63 06 – annie.cohen@macsf.fr

Aurélié Zanussi – 01 71 23 73 98 / 06 16 61 09 12 – aurelie.zanussi@macsf.fr

Association Prévention Routière

Charlotte Limare – 01 44 15 27 38 / 06 38 83 11 25 – c.limare@preventionroutiere.asso.fr